

RAPPORT DE SUIVI AU 30 SEPTEMBRE 2020

COMPTE D'AIDE AU SOUTIEN SOCIAL

1 Dans sa décision D-2014-077, la Régie de l'énergie (Régie) approuvait la mise en place d'un
2 projet pilote pour le Compte d'aide au soutien social (CASS) et demandait à Énergir, s.e.c.
3 (Énergir) de fournir, dans le cadre des rapports annuels, un suivi détaillé du programme pilote.

4 Dans la cadre de la Cause tarifaire 2019-2020, Énergir a proposé de mettre fin au projet pilote et
5 a présenté de nouvelles modalités du CASS. La Régie a approuvé ces nouvelles modalités dans
6 sa décision D-2019-141.

7 Bien que la Régie n'ait pas spécifié dans sa décision D-2019-141 qu'un suivi serait requis pour
8 la nouvelle version du CASS, Énergir propose de fournir, comme suivi au rapport annuel, un
9 fichier Excel qui présente essentiellement les mêmes données que celles fournies au suivi du
10 projet pilote afin que la Régie puisse prendre connaissance de l'évolution du programme.

CONCLUSION

11 **Énergir demande à la Régie de prendre acte du présent suivi.**

PORTRAIT DU CASS	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Portrait au 30 sept. 2020
Clients qualifiés en cours d'entente de paiement	36	36	36	35	36	34	34	31	36	29	24	32	32
Clients qui n'ont pas fait de suivi ou ont abandonné à un moment ou à un autre	0	3	1	0	1	3	1	2	1	0	0	1	13
Clients qui étaient en cours d'entente et qui n'ont pas respecté l'entente	1	0	1	0	0	0	3	2	1	1	3	1	13
Clients qui ont respecté leurs ententes jusqu'au bout et ont été crédités	7	3	2	1	1	1	0	3	1	6	5	4	34
Clients qui ont respecté leurs ententes jusqu'au bout et en attente d'être crédités	-	-	-	-	-	-	-	-	3	0	0	2	5
Clients qui ne se sont pas qualifiés au programme	1	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	4
Clients en attente de qualification d'Option consommateurs	5	1	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	8
Clients qui ont manifesté de l'intérêt pour le CASS	50	44	41	37	38	39	38	39	42	36	32	40	109

SOMMES PAYÉES / ENGAGÉES	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	TOTAL
Sommes déboursées au programme CASS (ententes finalisées) (\$)	22 310	4 734	2 549	302	1 268	1 745	0	6 748	1 346	14 601	12 599	11 479	79 681
Frais de gestion versés à Option consommateurs (\$)	3 245	3 245	3 245	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9 735
Sommes potentiellement engagées au programme CASS (ententes de paiement en cours) (\$)												69 377	69 377

SOMMAIRE DES MONTANTS IMPUTÉS DANS LE COMPTE DE FRAIS REPORTÉS (CFR) CASS (000 \$)	Septembre
Solde réel du CFR au 30 septembre 2019	478,3
Dépense autorisée au programme CASS	0,0
Règlements d'entente durant l'exercice financier	(79,7)
Frais de gestion versés à Option consommateurs (OC)	(9,7)
Intérêts calculés sur le CFR (hors base)	24,7
Solde réel du CFR au 30 septembre 2020	413,7